

DEC132878INSHS

Décision portant nomination de Monsieur Basudeb CHAUDHURI aux fonctions de chargé de mission

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Si versement d'une indemnité

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M Basudeb CHAUDHURI, Maître de conférence hors classe, chercheur à l'UMR6211 est nommé chargé de mission auprès du président pour l'Institut des Sciences Humaines et Sociales du 15 septembre 2013 au 15 septembre 2014. Sa mission a pour objet la prise en charge du point contact national 17 pour le défi 6 (sociétés innovantes et inclusives..., sciences et société).

Si versement d'une indemnité

Article 2

Du 15 septembre 2013 au 15 septembre 2014 Monsieur Basudeb CHAUDHURI percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation 19.

Article 2 ou 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 14/10/2013

Le président
Alain Fuchs